

Conseils de quartier

# Là où je vis, j'agis

Dossier : Véronique Bonnet-Leclerc - Illustration : Glyphes



# Mode d'emploi

*Le mandat des actuels conseillers de quartier est arrivé à son terme en mars et si la vie de votre quartier et de votre ville vous intéresse, c'est le moment de vous porter volontaire !*

## Les conseils de quartier, c'est quand ?

Le mandat des actuels conseillers de quartier est arrivé à expiration avec les élections municipales, aussi la Ville lance-t-elle une grande campagne auprès de nos concitoyens. Pour constituer les 9 nouveaux conseils de quartier pendant l'été et organiser une grande journée d'information auprès de tous les volontaires le samedi 20 septembre. L'objectif étant de composer les conseils de quartier en octobre afin de permettre aux nouveaux conseils de se réunir fin 2008. Vous pouvez si vous êtes intéressé faire acte de candidature jusqu'au 14 juillet, soit en renvoyant le bulletin d'inscription publié dans ce dossier (page 19), soit en le déposant à votre mairie de quartier, soit en vous inscrivant sur le site Internet de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com). ■



Les conseillers de quartier vont sur le terrain.

## Les conseils de quartier, c'est qui ?

Composés pour l'essentiel d'habitants volontaires, les conseils de quartier comprennent entre 20 et 36 membres qui se portent candidats pour un "mandat" de 3 ans. Ce mandat étant arrivé à son terme en mars 2008, la Ville lance aujourd'hui une grande campagne pour accueillir les nouveaux candidats. Ouvertes à tous les Niortais dès l'âge de 16 ans, ces instances participatives permettent à tous les habitants, quelle que soit leur nationalité, de s'exprimer et de s'investir pour leur quartier mais aussi pour leur ville. Pour postuler dans un quartier, il faut soit y habiter, soit y travailler. Jusqu'ici, les conseils de quartier sont composés de plusieurs collèges : 5 conseillers municipaux délégués par le maire, 8 à 16 habitants à titre individuel, 8 à 15 repré-

sentants d'associations dont l'action est identifiée sur le quartier. Soit entre 190 et 330 personnes... Mais il se peut que cette composition soit rediscutée avec la charte de référence lors de la création des nouveaux conseils de quartier fin septembre. ■

## Les conseils de quartier, c'est quoi ?

Rendus obligatoires par une loi de février 2002 dans les villes de plus de 80 000 habitants, les conseils de quartier ont été créés dans notre ville à l'époque. Niort est donc découpée en neuf quartiers qui recouvrent tout le territoire de notre commune, qu'il s'agisse des anciens bourgs ou des quartiers récents. Constitués d'habitants volontaires, les conseils de quartier disposent d'un budget qui leur est délégué (jusqu'ici 150 000 euros annuels) et interviennent dans des domaines aussi divers que les aménagements des espaces publics, les espaces verts, les aires de jeux, les places de quartier, les déplacements urbains, etc. Ils ont aussi un avis consultatif en matière de bâtiments publics, d'animations ou encore de médiation sociale. Les conseils de quartier se réunissent entre 3 et 5 fois par an en séance publique le soir mais organisent aussi pour ceux qui le souhaitent des groupes de travail thématiques mensuels. De plus, un service municipal Vie participative vient assister les conseillers de quartier, les informer et faire le relais avec les autres services municipaux. ■



De 200 à 300 Niortais peuvent s'engager au sein des 9 conseils de quartier.

# 3 exemples, 3 projets

*Voici trois actions choisies parmi toutes celles qui ont été âprement discutées puis concrétisées par les conseils de quartier. De l'art de concilier l'intérêt général aux intérêts particuliers...*

## RUE DE CHOLETTE

### Une course de fond de 1 800 mètres

**P**remier exemple, celui de la rue de Cholette qui revenait sans cesse dans tous les conseils du Quartier Nord. Parce que cet axe est très long et dessert de part en part tout le quartier de Cholette. Parce que le quartier s'est développé ces dernières années, avec la construction de logements et de commerces mais que la rue, elle, reste dangereuse en certains endroits. Si, au départ, les demandes concer-

naient uniquement la chaussée, le conseil de quartier s'est vite aperçu au fil des discussions (publiques) qu'il fallait réfléchir plus en profondeur. Pour revoir à la fois les usages de cette rue et le partage de l'espace entre automobilistes et piétons. Un cabinet d'études a alors rencontré à de multiples reprises le conseil de quartier et les riverains pour cerner la problématique dans son ensemble avant de rendre un

projet. Un projet accepté au conseil de quartier qui prévoit la création d'un mail arboré et d'un cheminement piétons. Les travaux vont démarrer à la fin de l'année 2008 (sous réserve des appels d'offres aux entreprises) et le chantier va être découpé en 9 tronçons de 200 mètres chacun pour éviter de couper la circulation. Budget de la première tranche : 600 000 euros (études préalables comprises). ■

## LE PARC DU GRAND-FEU

### Plus qu'une aire de jeux



Budget de la 1<sup>re</sup> phase : 180 000 euros.

Bruno Denbord

**D**euxième cas d'espèce : l'aire de jeux du Grand-Feu dont se plaignaient les riverains en raison d'incivilités répétées. Là encore, le conseil de quartier de Sainte-Pezenne s'est vite rendu compte qu'il fallait élargir la réflexion pour aborder l'ensemble du site et ses différents usages entre les enfants, les ados et les foyers riverains. En 2005, un "avant-projet sommaire" a pu être présenté par les services municipaux aux conseillers de quartier. Objectifs : désenclaver le site, déplacer l'aire de jeux, mettre en valeur le bassin d'orage, créer une placette et un cheminement piétons. La première phase des travaux a été livrée en mai 2007 avec la création des nouvelles aires de jeux et l'aménagement de tous les abords. Budget : 180 000 euros dont 40 000 euros financés par le conseil de quartier. La deuxième phase des travaux est à venir pour valoriser le site en lieu de promenade pédagogique. ■

## COMMISSION PISTES CYCLABLES

### Quand les quartiers avancent dans le peloton

**D**ernier exemple qui illustre une façon bien différente de s'impliquer dans son conseil de quartier : avancer sur un projet à l'échelle de la ville avec l'ensemble des quartiers. Tout est parti de Saint-Florent qui voulait travailler sur les pistes cyclables. Mais qui a vite convié des représentants de tous les autres quartiers pour avoir une vision cohérente des choses. Car dans ce domaine, aucun projet d'ensemble n'avait pu être imaginé et notre ville souffre de ses pistes cyclables en pointillés. Une commission inter-quartiers s'est donc régulièrement réunie pendant plusieurs années pour élaborer un cahier des charges. De ces prescriptions, les techniciens ont fait naître un schéma directeur : un grand plan d'ensemble en forme d'étoile pour parcourir toute la ville à vélo. Ce schéma directeur a été approuvé par les conseils de quartier et ne demande aujourd'hui qu'à être mis en application. ■



Des conseillers de tous les quartiers ont réfléchi à des aménagements cyclables.

Bruno Denbord

3 QUESTIONS À ...

# Jacques Tapin

adjoint au maire délégué à la vie de quartier, la citoyenneté et l'évaluation des politiques publiques.



Bruno Derbord

## “Aller vers une dynamique de projets”

ments... A l'image de la commission inter-quartiers qui s'était réunie sur les pistes cyclables.

ou un ralentisseur, les cyclistes d'autres quartiers qui veulent circuler en toute sécurité...

**Vivre à Niort. Chaque conseil de quartier n'a-t-il pas envie de défendre sa propre paroisse d'abord, d'œuvrer prioritairement pour ses propres habitants ?**

**Vivre à Niort. Qui peut se porter candidat dans les conseils de quartier ?**

**Jacques Tapin.** *Tout le monde ! La charte des conseils de quartier, qui nous sert de référence depuis la création, en 2002, prévoit qu'il y ait 36 conseillers par quartier et que tous les habitants niortais puissent se porter volontaires dès lors qu'ils ont 16 ans. Sans condition de nationalité car ce n'est pas lié à l'inscription sur les listes électorales. Nous espérons tendre vers la parité hommes-femmes. Parmi les 36 conseillers de votre quartier, 5 sont des élus municipaux désignés par Madame le Maire et tous les autres conseillers sont des habitants, soit qu'ils représentent une association, soit à titre individuel. Dans le quartier où j'étais moi-même conseiller avant d'être adjoint au maire<sup>(1)</sup>, nous avons eu trop de volontaires mais nous avons décidé d'accueillir toutes les personnes qui le souhaitaient et de leur permettre de participer. C'est une véritable école de citoyenneté et de démocratie, ouverte à toutes et à tous. ■*

**Vivre à Niort. Ce mois-ci, la Ville lance un appel aux Niortais pour constituer les nouveaux conseils de quartier. La municipalité souhaite-t-elle apporter des changements ?**

**Jacques Tapin.** *Nous pouvons nous appuyer sur des acquis importants car les conseils de quartier existent à Niort depuis maintenant 6 ans. Tout le travail qui a été fait au cours de ces années constitue une expérience précieuse. Plus de 500 de nos concitoyens se sont investis, c'est important. D'ailleurs la démarche niortaise a souvent valeur d'exemple dans les autres villes. Nous souhaitons désormais nous orienter davantage vers une forme de projets partagés entre les quartiers, de transversalité, d'élaboration de politiques générales d'aménagement. Par exemple, que les quartiers réfléchissent ensemble à l'aménagement des places, des écoles, des déplace-*

**Jacques Tapin.** *C'est vrai qu'au début, il y a pu y avoir des confusions car certains conseillers venaient d'abord pour réclamer un abribus ici, la réfection des trottoirs là, une aire de jeux à proximité... Sans toujours resituer leur demande à l'échelle du quartier ou même de la ville. Le sens de l'intérêt général doit toujours l'emporter sur les intérêts particuliers, naturellement. Même si ces demandes très pragmatiques ne doivent pas être négligées, les conseils de quartier sont là pour en débattre et parfois, faire évoluer la demande initiale vers un projet plus large. A l'instar de ceux qui ont aboutis (NDLR lire aussi page 17). On part d'une demande et on réfléchit au sein d'un groupe de travail avant de soumettre des propositions aux techniciens municipaux. Il y a parfois des conflits d'usage entre les riverains qui veulent des places de stationnement, les habitants du quartier qui veulent des arbres*

<sup>(1)</sup> Il s'agissait du conseil de quartier Goise-Champclairot-Champommier.

SUR VOTRE AGENDA

Des réunions près de chez vous

**SOUCHÉ**

mardi 3 juin à 18h, à la maison de quartier, rue de l'Aérodrome.

**SAINTE-PEZENNE**

mercredi 4 juin à 18h30, à la salle des fêtes, rue du Moulin-d'Ane

**CLOU-BOUCHET**

jeudi 5 juin à 18h30, Hôtel de la vie associative, rue Joseph-Cugnot.

**TOUR-CHABOT-GAVACHERIE**

mardi 10 juin à 18h30, à la maison de quartier Tour-Chabot, rue de la Tour-Chabot.

**SAINTE-LIGUAIRE**

mercredi 11 juin à 18h30 à la salle des fêtes, rue du 8 mai 1945

**CENTRE-VILLE**

jeudi 12 juin, à 18h30 à la maison de quartier, place du Port.

**SAINTE-FLORENT**

mardi 17 juin à 18h30 à la maison de quartier avenue St Jean-d'Angély (accès à l'arrière du bâtiment)

**GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT**

mercredi 18 juin à 18h30 à la maison de quartier de Goise, rue Massujat.

**QUARTIER-NORD**

jeudi 19 juin à 18h30 à la maison de quartier Nord, place de Strasbourg.

Pour tout renseignement, contactez votre mairie de quartier ou le service municipal Vie participative, tél. 05 49 78 75 44. Contacts e-mail : jacques.tapin@mairie-niort.fr laurence.faucon@mairie-niort.fr

# Qui est votre interlocuteur dans votre quartier ?

Pour constituer les nouveaux conseils de quartier, une grande campagne d'information est lancée auprès de tous les Niortais. Au-delà de ce dossier dans *Vivre à Niort*, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com) et vous rendre aux réunions de quartier (*lire ci-contre*). Mais il est aussi très important pour vous d'identifier votre co-président de quartier, c'est-à-dire les 9 conseillers municipaux qui ont été délégués par le maire, Geneviève Gaillard. En attendant de faire connaissance avec les Niortais qui siégeront aux conseils de quartier.



**CENTRE-VILLE**  
co-président élu  
**Michel Gendreau**



**QUARTIER-NORD**  
co-président élu  
**Hüseyin Yildiz**



**SAINTE-PEZENNE**  
co-présidente élue  
**Françoise Billy**



**CLOU-BOUCHET**  
co-présidente élue  
**Blanche Bamana**



**SAINT-FLORENT**  
co-présidente élue  
**Gaëlle Mangin**



**SOUCHÉ**  
co-présidente élue  
**Annie Coutureau**



**GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT**  
co-présidente élue  
**Annick Defaye**



**SAINT-LIGUAIRE**  
co-président élu  
**Jean-Pierre Gaillard**



**TOUR-CHABOT-GAVACHERIE**  
co-président élu  
**Gérard Zabatta**

Photos : Alex Giraud

## BULLETIN D'INSCRIPTION À DÉCOUPER

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Profession .....

Adresse professionnelle .....

Téléphone .....

Adresse e-mail .....

Date de naissance .....

### À quel conseil de quartier souhaitez-vous participer ?

(selon le lieu du domicile ou de travail)

- Centre-ville
- Clou-Bouchet
- Goise-Champommier-Champclairot
- Quartier-Nord
- Saint-Florent
- Saint-Liguair
- Sainte-Pezenne
- Souché
- Tour-Chabot-Gavacherie

**A découper et à retourner avant le 14 juillet 2008**

**à VOTRE MAIRIE DE QUARTIER**

**ou à la MAIRIE DE NIORT**  
**Service Vie participative**  
**BP 516**  
**79022 NIORT Cedex**